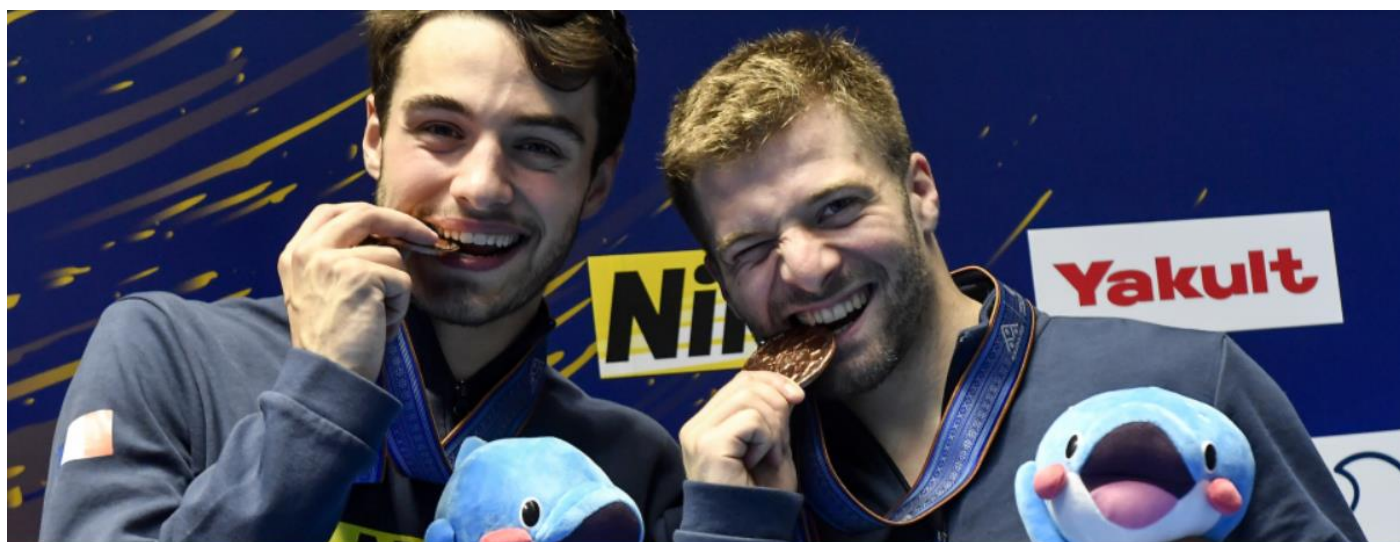


PLONGEON

2023 - 2024

PROGRAMME SPORTIF
BORDEREAUX



PLONGEON

Championnats du monde de Fukuoka : Jules Bouyer et Alexis Jandard ouvrent le compteur de médailles

PLONGEON

CALENDRIER SAISON 2023.2024

<u>Date</u>		<u>Désignation</u>		<u>Lieu</u>
<i>Samedi 16 et Dimanche 17 décembre 2023</i>		<i>Meeting fédéral des Lumières Club support LPC</i>		<i>LYON VAISE</i>
<i>Dimanche 6 avril 2024 (8h00 - 17h00)</i>		<i>Championnat de Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'été</i>		<i>LYON VAISE</i>
Coupe de France des ligues	27-28 mai 2023	Rennes (BRETAGNE)	Juin 2024	Strasbourg ? (GRAND EST)
Championnats de France toutes categories	09-11 juin 2023	Strasbourg (GRAND EST)	24-26 mai 2024	Rennes ? (BRETAGNE)

DISPOSITIONS COMMUNES AUX COMPETITIONS

ORGANISEES PAR LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES DE NATATION :

HORAIRES :

Ouverture des portes : 1 heure 00 avant le début de la compétition.

Début de la compétition : suivant le programme.

OFFICIELS :

Table informatique : 2 personnes

Secrétariat : 1 personne

Speaker : 1 personne

Juges : 3 ou 5 juges

Nombre d'officiels à prévoir par club : au moins 4 juges de niveau régional au moins ou officiels de table par club.

ENGAGEMENTS :

Ils se feront **obligatoirement sur fiches d'engagement (cf annexe 3) qui seront ensuite saisies dans DiveRecorder**. Ces fiches devront parvenir 8 jours avant le début du premier jour de la compétition, sans lesquelles l'inscription ne sera pas validée.

Les engagements seront réglés par **VIREMENT** (voir RIB ci-dessous) correspondant au nombre d'engagements :

* **6,00 €** par plongeur et par engagement

Les droits d'engagements se calculent par plongeur et par hauteur.

Crédit Mutuel					RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	07316	00020677201	26	EUR	CCM OULLINS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR7610278073160002067720126					CMCIFR2A	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM OULLINS				LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE		
121 GRANDE RUE				NATATION		
69600 OULLINS				BATIMENT 3 5		
TÉL: 0820 34 55 94 (Service 0,12 €/min + prix appel)				24 AVENUE JOANNES MASSET		
				69009 LYON		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

DEROULEMENT DES EPREUVES :

Voir le programme de chaque compétition.

MODE DE QUALIFICATION ET DE PARTICIPATION : championnats qualificatifs aux compétitions nationales (voir l'annuel règlement de la FFN 2023.2024).

PODIUM :

Les plongeuses et plongeurs ne se présentant pas à la remise des récompenses ne pourront se voir attribuer celles-ci après. Il sera remis une médaille aux trois premières et premiers de chaque catégorie.

DELEGUES :

Délégué fédéral et jury d'appel :

Pour toute réunion sportive fédérale, un délégué fédéral est désigné par le Président de la Fédération de Natation. En cas d'empêchement de celui-ci, le juge arbitre assurera les fonctions du délégué. Le délégué régional représente le Président dans l'organisation et la sécurité générale de la manifestation et notamment le respect des règlements fédéraux.



Dans les cas de partage des voix, la voix du délégué ou de son représentant est prépondérante. Il peut notamment, en outre, disqualifier à quelque moment que ce soit tout concurrent dont l'engagement aurait été fait sous de fausses déclarations, tout membre de la Fédération dont la tenue, la conduite ou les propos laisseraient à désirer. Il devra adresser dans les trois jours un rapport à la Ligue et / ou à la Fédération.

En l'absence de ce rapport, aucun remboursement de frais ne lui sera accordé.

Délégué régional :

Pour toute réunion interclubs (régionale, interrégionale), le Comité Régional de l'association organisatrice pourra désigner un délégué officiel. Ce délégué pourra être déplacé aux frais de l'association organisatrice ou appartenir aux associations en présence. Ce délégué pourra contrôler les licences et éventuellement l'identité des concurrents et officiels et interdire la participation de ceux qui ne seraient pas régulièrement qualifiés ou licenciés. Il aura en outre les mêmes pouvoirs que ceux définis ci-dessus pour le délégué fédéral. Il devra fournir au Comité Régional un rapport qui devra être adressé dans les trois jours qui suivent la réunion.

RESULTATS : Les résultats seront consultables sur le site de la LIGUE :

<https://abcnatation.fr/sc/170000001/page/35193>

Ils seront envoyés par mail aux clubs, ces mêmes résultats devront également être adressés aux ligues concernées ainsi qu'au département plongeur de la Fédération Française de Natation au plus tard, le mardi soir 23h59, suivant la compétition.

ENF : Dans le cadre de l'ENF, les Nageurs ont une licence « Natation pour tous ».

Dans le cadre de l'aménagement de l'Ecole de Natation Française, **seuls les enfants de 10 ans (2014) et moins, pourront s'ils le désirent passer leur pass'compétition** sous réserve qu'ils aient leur sauv'nage.

Dans les autres cas, les plongeurs devront avoir une licence compétiteur pour s'engager dans une compétition.

Règlements Plongeon

CATÉGORIES D'ÂGES FFN / FINA TREMPLIN ET HAUT-VOL

Catégories d'âge FFN Tremplin et Haut-vol Garçons et Filles : Saison 2023 – 2024

Catégories		Années	Âges*
Poussins	D	2013, 2014 et 2015	9, 10 et 11 ans
Benjamins	C	2011, 2012	12 et 13 ans
Minimes	B	2009, 2010	14 et 15 ans
Cadets	A	2006, 2007, 2008	16, 17 et 18 ans
Juniors	J	2004 et après	20 ans et moins
Elite	E	2010 et avant	14 ans et plus

*au 31 décembre de l'année de la compétition.

Catégories d'âge FINA Tremplin et Haut-vol Garçons et Filles : Saison 2023 – 2024

Catégories		Années	Âges
Benjamins	C	2011, 2012	12 et 13 ans
Minimes	B	2009, 2010	14 et 15 ans
Cadets	A	2006, 2007, 2008	16, 17 et 18 ans

Règlements Plongeon

LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux plongeurs de changer de niveau territorial de pratique.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer la dynamique de préparation des plongeurs(es).

La compétition qualificative peut être un objectif pour certains ou un point d'étape pour d'autres.

Pour l'olympiade Paris 2024, les compétitions qualificatives officielles pour le niveau national sont les meetings fédéraux et les championnats (inter)régionaux d'été.

L'accès aux championnats régionaux est déterminé par les ligues.

Les programmes des meetings fédéraux sont déterminés par la Fédération Française de Natation.

Le programme de la coupe de France des régions est déterminé par la Fédération Française de Natation.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX D'ETE

Les ligues doivent prévoir la mise en place :

- d'un programme traditionnel de compétitions identique à celui des championnats de France toutes catégories afin de permettre aux plongeurs de s'y qualifier.

Les ligues peuvent et sont également fortement incitées à mettre en place :

- un programme promotionnel de compétitions pouvant être calqué sur les programmes des meetings fédéraux.

Conditions d'accès du programme traditionnel :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Filles et Garçons : 9 ans et plus <ul style="list-style-type: none"> • Poussines / poussins • Benjamines / benjamins • Minimales filles / garçons • Cadettes / cadets • Elite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place des conditions d'accès est laissée à l'initiative de la ligue
---	--

Programme traditionnel des compétitions régionales :

Catégories		1 m	3 m	Haut-vol
D Poussins 09, 10 et 11 ans	<i>Filles</i>	6 plongeurs 3 plongeurs au choix de 3 groupes différents parmi 101, 201, 301, 401 (position au choix) + 3 libres de groupes différents.	6 plongeurs 3 plongeurs au choix de 3 groupes différents parmi 101, 201, 301, 401 (position au choix) + 3 libres de groupes différents.	-
	<i>Garçons</i>	6 plongeurs 3 plongeurs au choix de 3 groupes différents parmi 101, 201, 301, 401 (position au choix) + 3 libres de groupes différents.	6 plongeurs 3 plongeurs au choix de 3 groupes différents parmi 101, 201, 301, 401 (position au choix) + 3 libres de groupes différents.	-
C Benjamins 12 et 13ans	<i>Filles</i>	7 plongeurs 5 (9,0) + 2 libres	7 plongeurs 5 (9,5) + 2 libres	5m ou 7,5 m 6 plongeurs : 4 (7,6) + 2 libres
	<i>Garçons</i>	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 libres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 libres	5 m ou 7,5 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres
B Minimes 14 et 15 ans	<i>Filles</i>	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 libres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	9 plongeurs 5 (9,0) + 4 libres	9 plongeurs 5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
A Cadets 16, 17 et 18 ans	<i>Filles</i>	9 plongeurs 5 (9,0) + 4 libres	9 plongeurs 5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	10 plongeurs 5 (9,0) + 5 libres	10 plongeurs 5 (9,5) + 5 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 9 plongeurs : 4 (7,6) + 5 libres 6 groupes ≠
Synchro A et B filles et garçons *		-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	-
Dames		Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres 5 groupes doivent être utilisés	Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres 5 groupes doivent être utilisés	Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres 5 groupes doivent être utilisés
Messieurs		Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres 5 groupes doivent être utilisés	Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres 5 groupes doivent être utilisés	Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres 6 groupes doivent être utilisés
Synchro dames*		-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro messieurs*		-	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro Mixte*		-	Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés

*Pour le plongeon synchronisé, les épreuves qualificatives seront organisées par la ligue régionale le cas échéant.

CHAMPIONNAT DE LIGUE D'ÉTÉ

Ouverture des portes : **8h00**
Début de la compétition : **9h30**

Le samedi 6 avril 2024

Piscine de LYON VAISE

Date limite des engagements et réception des feuilles de plongeon : Vendredi 29 mars 2024 à 23h59

CHAQUE CLUB SE CHARGE D'ENVOYER LES DIFFÉRENTES ANNEXES AUX DIFFÉRENTES PERSONNES NOMMÉES CI DESSOUS :

ANNEXE 1 à envoyer à la Ligue : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

ANNEXES 1 et 2 à envoyer à sv.caillet@orange.fr qui se chargera de préparer le programme, les jurys et les tables des officiels.

ANNEXE 3 à envoyer aux clubs chargés de la gestion des engagements sur DIVE RECORDER :

LYON PLONGEON CLUB pour cette compétition - lpcfired@gmail.com – lyonplongeon@gmail.com

ANNEXES 4 (ENF3) à envoyer à la Ligue : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

Règlement financier des engagements avant le : **Vendredi 29 mars 2024**, à la **LIGUE** par **virement** accompagné de la fiche des engagements (annexe 1).

Responsable ENF 3 : Sylvie CAILLET et Frédéric PAROT (LPC)




Faire parvenir l'**ANNEXE 6** au plus tard, **48 heures après la fin du test** à la Ligue AURA de natation :
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

Responsable formation et évaluation des JUGES : Frédéric PAROT et Sylvie CAILLET

Faire parvenir l'**ANNEXE 6** au plus tard **5 jours après la fin du test**

A la Ligue : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

Faire parvenir les **ANNEXES 5 et 6** au plus tard, **5 jours après la fin du test** à :
sv.caillet@orange.fr

-  **La compétition sera préparée par le LPC.**
-  **Le LYON PLONGEON CLUB se charge de trouver UN LIEU POUR LA RESTAURATION des officiels de table et des juges de plongeon.**
-  **Quelques modifications ont été apportées dans la prise en charge et organisation du jury :**

Dans la mesure des possibilités d'accueil du club support de la compétition, la ligue prend à sa charge les déjeuners (plateaux repas à hauteur de 20 €uros maximum) dans un local mis à sa disposition par le club, pour les 8 officiels désignés du jury de tête (5 juges, 2 officiels de table, 1 speaker) et 2 bénévoles du club support, soit 10 personnes maximum.

En cas d'impossibilité d'accueil par le club support, le déjeuner est organisé dans un restaurant de proximité à hauteur de 20 €uros maximum par personne.

Les 8 officiels du jury de tête, désignés par l'élu responsable de la Ligue, qui ne sont pas dans la proximité du lieu de compétition peuvent bénéficier d'une indemnité de 40 € par réunion. Cette indemnité versée par la ligue couvre le déplacement (kilomètres et péages), les frais d'hébergement et de repas du soir, le cas échéant.

- ✚ Afin de respecter les règles URSSAF, un document géré par un officiel désigné par la ligue, est présenté au demandeur pour signature.

Une sélection de plongeurs pourrait prendre part à la COUPE de France des Ligues et représenter ainsi la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de NATATION.

La sélection s'effectuerait selon des critères ainsi définis :

- ✚ Avoir participé à l'un des 2 meetings promotionnels organisés par la FFN.
- ✚ Les plongeurs seront sélectionnés en fonction de la courbe ascendante du nombre de points réalisés au cours de la saison (progression).
- ✚ La composition de l'équipe se fera selon les règles définies pour la coupe de France des Ligues.
- ✚ La parité pourra être un critère qui rentrera en ligne de compte pour départager les ex aequo.

LES COMPÉTITIONS TERRITORIALES

Les compétitions territoriales sont des étapes clés dans la saison du plongeur.

Pour l'olympiade Paris 2024, sont considérées comme compétitions territoriales :

- Les meetings fédéraux
- La coupe de France des ligues

Seuls les meetings fédéraux, au même titre que les championnats régionaux d'été, sont qualificatifs aux championnats de France toutes catégories.

Les engagements :

La procédure d'engagements pour les meetings fédéraux et la coupe de France des ligues est comme suit :

- Les engagements doivent être établis via la procédure fédérale en vigueur.
- Les engagements devront parvenir par mail, au département plongeur de la Fédération Française de Natation (plongeon@ffnatation.fr), au plus tard, **18 jours** avant le début de la première épreuve, accompagné, de préférence, des droits d'engagements.

Le coût d'engagement est de **12 €** par épreuve et par plongeur pour les épreuves traditionnelles et de **5€** par épreuve et par plongeur pour les épreuves promotionnelles.

LES DIFFERENTS CONCOURS

✓ Concours PROMOTION

Les programmes promotionnels :

11 ans et moins	<i>Filles et Garçons</i>	5 plongeurs	4 plongeurs à 1m aux coefficients imposés : 100 A (1,0), 200 A (1,0), 010 B (1,1), 020 A (1,2).	1 plongeur imposé 1m au coefficient de difficulté déterminé par la table de des coefficients FINA en vigueur : 101 C.
12 - 14 ans	<i>Filles et Garçons</i>	6 plongeurs de numéros différents.	3 plongeurs aux coefficients de difficultés suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chute avant carpée à 1m (1,1) ou 3m (1,2) ▪ Chute arrière droite à 1m (1,2) ou 3m (1,3) ▪ 101 C à 1m uniquement au coefficient FINA en vigueur. 	3 plongeurs libres mais de groupes différents réalisés à 1m uniquement. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.
15 - 18 ans	<i>Filles et Garçons</i>	6 plongeurs de numéros différents.	3 plongeurs imposés à 1m ou 3m aux coefficients de difficultés déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.	3 plongeurs libres à 1m ou 3m sans limite de coefficient. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.
			Pour l'ensemble des plongeurs imposés et libres, 4 groupes de plongeur doivent être réalisés. Aucun plongeur ne doit être doublé.	

✓ CONCOURS MAITRES

Maîtres 39 ans et moins	<i>Dames</i>	4 plongeurs	4 plongeurs différents sans limites de coefficients de difficultés. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.
	<i>Messieurs</i>	5 plongeurs	5 plongeurs différents sans limites de coefficients de difficultés. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.
Maîtres 40 ans et plus	<i>Dames</i>	4 plongeurs	4 plongeurs différents sans limites de coefficients de difficultés. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.
	<i>Messieurs</i>	5 plongeurs	5 plongeurs différents sans limites de coefficients de difficultés. Les coefficients de difficultés sont déterminés par la table des coefficients FINA en vigueur.

- ✓ **CONCOURS TRADITIONNELS** : programme défini par le règlement FFN en vigueur :

Poussins / poussines 1m et 3m - Benjamins / Benjamines 1m et 3m

Minimes garçons / filles 1m et 3m - Cadets / cadettes 1m et 3m - Seniors dames et messieurs 1m et 3m

L'ensemble des concours régis par le règlement FFN permettra aux plongeurs y participant de pouvoir prétendre à une qualification aux championnats de France été, à condition d'avoir réalisé les minimas de qualification requis.

Aucun sur-classement n'est possible, il est nécessaire d'engager le (la) plongeur (se) dans la catégorie supérieure.

Règlements Plongeon

LES EPREUVES NATIONALES JEUNES 1M, 3M ET HAUT-VOL

Conditions d'accès :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Filles et Garçons : de 9 à 18 ans <ul style="list-style-type: none"> ✚ Poussin(e)s ✚ Benjamin(e)s * ✚ Minimes filles / garçons ✚ Cadettes et cadets <p><i>* inclus les poussin(e)s de 11 ans surclassé(e)s</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réalisé les minimas de points requis pour les catégories Benjamins, Minimes, Cadets lors des compétitions régionales d'été et/ou territoriales (hors épreuve bonus et dans la limite des surclassements autorisés). <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie du collectif national Jeunes en ayant réalisé les minimas de points requis lors des championnats de France de la saison passée. Si le plongeur/la plongeuse a changé de catégorie d'âge, il lui faudra avoir réalisé les points de sa nouvelle catégorie au cours du championnat de France toutes catégories de la saison précédente.
---	--

Modalités de qualification :

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve doit, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des compétitions régionales d'été et/ou territoriales (hors catégorie « poussins »).

- **Plongeon individuel :**

	1m			3m			Haut-Vol		
	C	B	A	C	B	A	C	B	A
Filles	140	170	210	150	180	220	130	155	200
Garçons	165	200	260	175	210	270	150	180	250

PROGRAMME MODULABLE EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS :

Championnats de LIGUE	HORAIRES MATIN	JURY
<p>Samedi 6 avril 2024</p> <p>MATIN</p>	<p>8h00 - 9h10 entraînement</p> <p>9h15 : Défilé des concurrents</p> <p>9h30 : Concours traditionnels : 1M Benjamin (8 plongeurs) Poussins (7 plongeurs) Séniors – F (5 plongeurs)</p> <p>10h00 : Echauffement / Remise des récompenses</p> <p>10h15 : Promotion F/G – 1 METRE ou 3 METRES : 14-18 ans (6 plongeurs) 11, 12, 13 (6 plongeurs) Promotion F/G – 1 METRE 10 ans et moins + Maîtres F / G – 1 METRE (4 plongeurs)-</p> <p>10h45 : Echauffement / Remise des récompenses</p> <p>11h15 : Concours traditionnels : 1M Cadettes F (9 plongeurs) – Benjamin (8 plongeurs) – Poussins H (7 plongeurs) – 3 METRES</p> <p>11h45 : Remise des récompenses – Fin des concours.</p>	<p>Pass'comp et Annexe 6 Cf annexe 2</p>
Championnats de LIGUE	HORAIRES MATIN	JURY
<p>Samedi 6 avril 2024</p> <p>APRES-MIDI</p>	<p>13h30 – 14h15 : entraînement</p> <p>14h15 : Défilé des concurrents</p> <p>14h30 : Concours traditionnels : 3 METRES Benjamin (8 plongeurs) Cadettes F (9 plongeurs) Séniors – F -1M (5 plongeurs)</p> <p>Maîtres F / G – 3 METRES (4 plongeurs)-</p> <p>16h00 : Remise des récompenses – Fin des concours.</p>	<p>Pass'comp et Annexe 6 Cf annexe 2</p>

Annexe 1 : BORDEREAU D'ENGAGEMENT PLONGEON

COMPETITION :

DATE :

CLUB :

CATEGORIES	PROMOTION	TRADITIONNEL
Equipe		
Poussins		
Benjamins		
Minimes		
Cadets		
Juniors		
Séniors		
Maîtres		

Cocher la ou les cases correspondantes

REEMPLIR UNE FEUILLE PAR CATEGORIE

NOM	Prénom	Licence ou Année	CONCOURS	HAUTEUR
1 -				
2 -				
3 -				
4 -				
5 -				
6 -				
7 -				
8 -				
9 -				
10 -				
11 -				
12 -				
13 -				
14 -				
15 -				
16 -				
17 -				
18 -				

TOTAL DES ENGAGEMENTS : _____ x 6,00 € = _____

Annexe 2 A : CHAMPIONNATS DE LIGUE : PLANNING DES JUGES

Date : ? mai 2024 LIEU : VAISE

Dimanche 14 mai 2023 CONCOURS MATIN	Juge 1	Juge 2	Juge 3	Juge 4	Juge 5	Remplaçant
Tous les concours						

Annexe 2 B : CHAMPIONNATS DE LIGUE : PLANNING DES OFFICIELS DE TABLE

Date : ? mai 2024 LIEU : VAISE

Dimanche 14 mai 2023 CONCOURS MATIN	Secrétariat manuel (x2)	Informatique (x2)	Speaker	Remplaçant éventuel
Tous les concours				

Annexe 2 B : CHAMPIONNATS DE LIGUE : PLANNING DES OFFICIELS DE TABLE

Date : _____ LIEU : _____

	Secrétariat manuel (x2)	Informatique (x2)	Speaker	FORMATION OFFICIELS DE TABLE

